

PROJET DE **CRÉATION** D'UN NOUVEAU TERMINAL MÉTHANIER **FOS FASTER**

PROJET DE **PROLONGEMENT** DE L'EXPLOITATION DU TERMINAL MÉTHANIER **FOS TONKIN**

Fos-sur-Mer, le 15 novembre 2010

Débats publics du golfe de Fos-sur-Mer

Réunion spécifiquement dédiée au projet de nouveau terminal méthanier Fos Faster sur le thème : le projet, son chantier et les modalités de l'après-débat

Après deux réunions consacrées au **projet Fos Faster**, le débat public sur ce projet, se poursuit avec une troisième et dernière réunion spécifique sur le thème du **projet, son chantier et des modalités de l'après-débat**, qui aura lieu :

Le jeudi 18 novembre 2010 à 19h00

Maison de la Mer

230 av du Sable d'Or, à Fos-sur-Mer

A l'issue de cette réunion, il restera trois réunions publiques, dont une commune aux deux projets et la réunion commune de clôture.

La réunion du 18 novembre sera structurée en trois parties :

Première partie : Le projet

- **Présentation par le Maître d'Ouvrage, Fos Faster**
 - La plate forme (le phasage : 13 ou 19 hectares) et l'écluse
 - Les réservoirs
 - Les installations de regazéification
 - Les appontements
- **L'évacuation du gaz (le pipeline à construire) par Georges SEIMANDI, GRTgaz**

Interventions

- **Romuald MEUNIER**, Mouvement des Citoyens de tous bords, Golfe de Fos Environnement
- **Jean-Marc CHARRIER**, Maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- **Annick DELHAYE**, Europe Ecologie.

Deuxième partie : Le chantier

- **Présentation par le Maître d'Ouvrage, Fos Faster**
 - La gestion du chantier
 - Le traitement des rejets du dragage
 - La turbidité de l'eau et la protection du milieu marin et mytilicole
 - La provenance des matériaux de remblais
 - Le trafic routier lié au chantier
- **La zone de clapage par le GPMM**

Interventions

- **Michel SPAGNULO**, Directeur des Routes du Conseil Général 13
- **René RAIMONDI**, Conseiller général de Fos-sur-Mer

Troisième partie : L'après débat public

Les nouvelles dispositions de la loi Grenelle 2, indiquent que le Maître d'Ouvrage doit mettre au débat public les mesures qu'il entend prendre pour la poursuite de la concertation et de l'information du public entre la fin du débat public et l'ouverture de l'enquête publique, dans la mesure où il prendrait la décision de poursuivre d'une manière ou d'une autre son projet.

Cette même loi indique que la CNDP est désormais en charge du suivi des mesures décidées pour l'après débat. Un garant peut être désigné par la CNDP, à la demande du Maître d'Ouvrage.

Comment avez-vous imaginé cet après débat ?

- **Présentation par le Maître d'Ouvrage, Fos Faster**

Par ailleurs, comme pour l'ensemble des réunions publiques, chacune des prises de parole sera alternée de longs temps d'échanges avec le public.

La Commission toujours à l'écoute du public

Le Secrétaire Général se tient à la disposition de toute personne intéressée. Les bureaux et la salle d'exposition des CPDP sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Site internet : www.debatpublic-methaniers-fos.org.

Par ailleurs, chacun aura la possibilité de s'exprimer et de poser des questions :

- via une **carte T** et le site internet des CPDP,
- lors des réunions publiques par une **prise de parole** ou par la rédaction de questions,
- par une **prise de position écrite** (avis et/ou contribution),
- par la **rédaction d'un cahier d'acteur** édité et publié par la CPDP concernée (la maquette et les règles sont disponibles sur simple demande aux CPDP).

Les prises de position écrites sont à adresser sous forme linéaire et par mail au secrétariat général des CPDP dès maintenant.

BUREAU DES CPDP

Commission Particulière du Débat Public, projet d'un nouveau terminal méthanier Fos Faster

Commission Particulière du Débat Public, projet de prolongement de l'exploitation du terminal méthanier de Fos Tonkin

Hôtel Ariane - Chemin du Plan d'Arenc - 13270 Fos-sur-Mer

Tél. : 04 42 05 92 20 / Fax : 04 42 05 92 26

secretariat-general@debatpublic-methaniers-fos.org

www.debatpublic-methaniers-fos.org

CONTACT PRESSE

Bettina Mannina Communication

04 91 32 12 74 / 06 09 82 51 35

agence@bm-presse.fr